

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 5 janvier 2024

Vague de froid : actions mises en œuvre par l'État en Loire-Atlantique

La vague de froid annoncée à partir du week-end s'inscrit dans un contexte de maintien des places d'hébergement d'urgence sur la Loire-Atlantique à un niveau élevé de 2200 places (x 4 en 5 ans) qui s'intègre au dispositif global d'hébergement et d'accès au logement de 11 635 places (asile - réfugiés, hébergement d'insertion, logement accompagné).

L'activation opérationnelle en cas de vague de froid s'appuie sur une vigilance météorologique transmise par Météo France. Si le plan grand froid est déclenché à partir de températures inférieures à - 10° ressentis, l'épisode de baisse des températures annoncé conduit les services de l'État à renforcer les moyens d'action auprès des personnes à la rue :

- **À compter du 6 janvier au soir**, mobilisation de 40 places pour personnes seules dans un bâtiment public de l'ancienne École Nationale Supérieure Maritime (ENSM) à Nantes (la Ville de Nantes apporte son soutien *via* la mise à disposition de matériel sur place, tables et chaises) et de 25 places dans un gymnase mis à disposition par la ville de Saint-Nazaire, gestion assurée pour les 2 sites par les bénévoles de la protection civile.

- Renforcement et extension d'horaires des maraudes du Samu social à Nantes et de la protection civile à Saint-Nazaire

Par ailleurs, ces mesures viennent en complément de l'ouverture récente d'un abri de nuit de 38 places pour familles et femmes seules à Nantes géré par l'association France Horizon et de l'extension de 10 places pour hommes isolés au centre d'hébergement de Mellinet géré par l'association Aurore.

La coordination avec les villes de Nantes et Saint-Nazaire, en lien avec les accueils de jour, est réalisée pour repérer les situations vulnérables de rue.